

## Réunion du Réseau Parentalité du jeudi 08 décembre 2022

📍 Atelier Maya, Puget-Ville

**Personnes excusées :** Valérie Thollon, Vanessa Costa, Laure Merlenghi, Sylvie Michel, Céline Martin, Valérie Néant, Audrey Bailly

### Ordre du jour : tour de table, présentation des dispositifs de l'UGECAM, présentation des TISF par l'ADAFMI, E-CoVar, remerciements

#### Tour de table

**Caroline Jacquin :** neuropsychologue de l'association CORIDYS et animatrice du Réseau Parentalité sur le Cœur du Var.

**Héloïse Soria :** assistante chargée de communication au sein de l'association CORIDYS et en charge de l'animation du Réseau Parentalité.

**Edwige Roux :** créatrice de l'Atelier Maya, naturopathe, énergéticienne, technicienne en fleur de Bach. Ce lieu est source d'ateliers divers et variés (découverte de soi, développement personnel, expression corporelle, ...). Merci pour l'accueil !

**Virginie Emile :** coordinatrice LAEP Jardin Soleil à Pignans (lieu d'accueil enfants-parents agréé par la CAF).

**Edwige Rey :** responsable de l'UTS Cœur du Var.

**Audrey Massiera-Buda et Léa Gérard :** co-créatrices de l'Arbre à Palabres au Thoronet : un lieu d'accueil pour les familles avec proposition d'ateliers, salon de thé solidaire et familial... L'association a organisé le festival « Festo Pitchouns 2022 ».

**Priscillia D'Onofrio :** assistante au parcours de vie du dispositif SOFA.

**Magali Martin :** responsable service enfance de Gonfaron.

**Malika Dandoun :** sophrologue et animatrice d'ateliers comme la sophro-danse au Cagnet des Maures, à Puget-Ville et La Croix Valmer.

**Monique Pozzi et Marc Pozzi :** présidente de l'association ADAFMI : Aide aux personnes âgées ou en situation de handicap, garde d'enfants, service à domicile,...

**Ophélie Sciandra :** coordinatrice et référente du Programme de Réussite Educative du Luc.

**Ivonne Schaller :** enseignante et en projet de création d'une auto-entreprise afin de développer du soutien scolaire et une aide aux parents pour qu'ils aident à leur tour leur(s) enfant(s) à faire leurs devoirs sur le secteur du Cœur du Var (basée à Pignans) ou à domicile.

**Elina Villa :** coach de vie à Puget-Ville.

**Alban Pauly :** psychopraticien, coach de vie et fondateur de « Look Up » : travail sur les relations et la communication entre adultes et enfants. Intervient sur tout le Var.

**Léfitia Loutreuil :** éducatrice jeune enfant à l'association Phoenix.

**Elodie Lopez** : psychologue clinicienne au pôle santé du Cannet des Maures.

**Sandrine Boffa** : directrice de soins à l'UGECAM Paca et Corse.

**Vincent Duffait** : ergothérapeute de formation, cadre de santé et responsable des CAMSP de Toulon, Brignoles et Saint-Raphaël UGECAM Paca et Corse.

## **Présentation des services de l'UGECAM**

### La PCO

Le groupe UGECAM a été désigné pour porter la plateforme d'accompagnement des enfants présentant des troubles du neurodéveloppement (TND).

Le dispositif d'intervention précoce s'adresse aux enfants âgés de 0 à 6 ans inclus. Il permet d'orienter les enfants pour lesquels l'entourage et/ou le médecin suspectent un possible trouble neurodéveloppemental vers une Plateforme d'Orientatation et de Coordination (PCO).

Il peut s'agir de suspicion de trouble du spectre de l'autisme (TSA), un trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), un trouble DYS (dyslexie, dyspraxie, dysorthographe, dysphasie), un trouble du développement intellectuel.

Sur prescription, c'est le médecin qui adresse l'enfant à la PCO. Les PCO ont pour objectif de rendre possible une intervention pluridisciplinaire coordonnée immédiate dès les premières difficultés repérées chez le jeune enfant et sans attendre un diagnostic stabilisé pour lever le doute ou progresser vers le diagnostic en évitant le sur-handicap. Pour ce faire, la PCO a vocation à mettre en œuvre un parcours coordonné de bilans et d'interventions précoces pendant 24 mois, éventuellement renouvelable.

Les PCO proposent aux familles le recours à des structures spécialisées et des professionnels libéraux conventionnés ou non avec l'assurance maladie. Quand les difficultés de l'enfant et les besoins de la famille nécessitent de solliciter des ergothérapeutes, psychologues et psychomotriciens, la plateforme peut déclencher le forfait d'intervention précoce. Les professionnels sont alors directement rémunérés par l'assurance maladie.

La PCO 7-12 ans a ouvert ses portes le mois dernier en lien avec Neurodys. Elle est basée à La Valette mais sera disponible sur tout le Var. Cette dernière concerne principalement les troubles spécifiques des apprentissages (troubles « dys ») avec un repérage qui sera fait par l'éducation nationale. Il y a actuellement 14 enfants pris en charge.

### Les CAMSP

Un Centre d'action médico-sociale précoce ou CAMSP est en France une structure entrant dans la catégorie des établissements et services sociaux ou médico-sociaux destiné au dépistage, au diagnostic, au traitement, à la rééducation et au suivi des enfants présentant un handicap avant leur scolarisation. Il y a également un travail sur l'orientation post prise en charge.

L'adressage des enfants se fait par les parents, c'est-à-dire que le premier contact avec le service doit se faire par les parents eux-mêmes mais la demande peut être étoffée par des courriers de professionnels qui entourent l'enfant (médecins, paramédicaux, enseignants...). Il y a aussi toute une évaluation de l'enfant et de son contexte socio-éducatif dans les locaux du CAMSP, dans les lieux de vie de l'enfant. Les prises en charge proposées peuvent être en individuel ou en groupe.

Les équipes sont composées de médecins (pédiatres, pédopsychiatres, neuropédiatres), psychologues, neuropsychologues, puériculteurs/trices, assistant/es sociales, éducateurs, psychomotricien/nes, kinésithérapeutes, ....

En fin de parcours au CAMSP, une réflexion autour de l'orientation de l'enfant est entreprise pour pouvoir poursuivre les prises en charge une fois l'arrêt de celle du CAMSP. Ainsi, l'enfant peut être orienté vers un CMP, le dispositif SOFA, un HDJ, un IME, ... Le but étant qu'il n'y ait pas de rupture de soins. L'évolution des mentalités fait qu'il est maintenant possible de laisser le plus possible l'enfant dans son milieu ordinaire en développant des dispositifs inclusifs. Ainsi, l'accompagnement en CAMSP pourra aussi faire appuyer une demande de reconnaissance de handicap avec l'ouverture à certains droits comme la PCH ou l'AAEH qui pourra permettre à l'enfant de poursuivre ses prises en charge en libéral.

### Expérimentation

Le projet « Cocoon » est une expérimentation qui va être faite sur la périnatalité/bébés vulnérables (liés à la prématurités, liés aux problématiques sociales de la famille, ...). Ce projet devra proposer 5 consultations médicales pendant la première année de l'enfant et cela devrait concerner environ 5500 enfants sur la région PACA.

### Dispositifs

- *Equipe Mobile d'Appui à la Scolarité (EMASCO)* pour les enfants ayant des difficultés scolaires. C'est l'éducation nationale qui oriente vers l'EMASCO à la suite d'une réunion d'équipe éducative. A la suite d'une première expérimentation positive avec l'ITEP de Barjols et l'école de Brignoles et St Maximin, c'est maintenant tout le territoire qui est concerné. Les missions sont les suivantes :
  - Apporter appui et conseil à un Etablissement scolaire en cas de difficulté avec un élève en situation de handicap, bénéficiaire ou pas d'un(e) AESH.
  - Aider et soutenir la Communauté éducative scolaire à gérer une situation complexe.
  - Proposer des temps d'observation privilégiés
  - Transmettre aux Equipes scolaires un étayage et des connaissances complémentaires.
- *L'équipe mobile d'appui à la protection de l'enfance* créée en 2021 vient en appui sur le lieu d'hébergement de l'enfant (porteur de handicap et dans un dispositif de la protection de l'enfance). Cela permet de proposer des temps de répit: l'enfant est accueilli dans un établissement médico-social avec des objectifs clairement définis lors de cette période. L'orientation se fait par un médecin.
- *Les communautés 360* ont pour mission d'orienter, d'accompagner et de soutenir les personnes en situation de handicap et leurs accompagnants par l'intermédiaire d'un numéro unique national 0800 360 360. Elles accompagnent les enfants, adolescents et adultes ayant des besoins axés sur leurs capacités tout en prenant en compte leur environnement de vie mais aussi leurs proches aidants. En effet, ces communautés 360 ont pour vocation à accompagner, ponctuellement ou sur le long cours, toutes les personnes en situation de handicap, qu'elles aient ou non une notification de la MDPH, leurs proches aidants et les acteurs de droit commun. Les plateformes visent à fluidifier la prise en charge des personnes handicapées ou aidants et à les accompagner en cas de problème dans tout le territoire National et plus particulièrement sur le

territoire du Var jusqu'à la solution. Inscrites dans la continuité de la Réponse Accompagnée Pour Tous et de la dynamique des Territoires 100% inclusifs, elles sont un levier fort de la transition inclusive.

- *Les pôles de compétences et de prestations externalisées* au service de l'inclusion des personnes handicapées concernent les situations complexes, avec une famille en danger immédiat et réel. L'âge charnière repéré étant les 16-18 ans. Les PCPE s'adressent à l'ensemble des situations de handicap et permettent d'assurer aux personnes l'accès à des prestations de professionnels dont les qualifications sont reconnues et les pratiques conformes aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles en vigueur. Une orientation est faite par la MDPH ou l'ARS. Selon les besoins, les PCPE visent :
  - Le maintien à domicile dans une visée inclusive, par l'apport d'une réponse renforcée aux besoins de la personne ;
  - L'accompagnement à domicile dans l'attente d'une réponse dans un établissement adapté aux besoins de la personne ;
  - L'anticipation et l'évitement des ruptures de parcours par une mise en œuvre d'un plan d'accompagnement global, ou le renforcement de façon temporaire ou non de l'intensité et la technicité des accompagnements proposés à domicile, par la gestion des transitions entre domicile et établissement ;
  - Pour les enfants, l'accompagnement d'une scolarité effective ;
  - Pour tous, l'accompagnement, le soutien et la guidance des familles ;
  - La possibilité de mettre en place un accompagnement par les pairs.

### Actions de parentalité sur Pignans

L'atelier parental est un lieu convivial, accueillant, où un professionnel de la petite enfance aborde un thème concernant la parentalité tel que l'alimentation, le sommeil, les écrans, le portage.

C'est également un moment d'écoute et de partage sur son expérience parentale. Ce temps de rencontre permet également à chaque parent de se sentir soutenu, écouté et de pouvoir sortir de son isolement sans aucun jugement.

Les réunions à destination des familles pignantaises se sont déroulées mensuellement depuis 1 an, de 18h à 20h, gratuitement. C'est une réponse à un appel à projet de la CAF. Les familles sont informées par la crèche de Pignans et par la mairie. Nous sommes en attente de savoir si le projet va être reconduit pour 2023.

### **Présentation des TISF par l'ADAFMI**

En service depuis 1968, l'ADAFMI a élargi son offre de prestations et apporte une réponse personnalisée en matière d'aide à la personne. Plusieurs services sont soutenus par l'ADAFMI : le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), l'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA) et un soutien Psychologique pour les Aidants.

Conventionnée par la CAF, ils missionnent un ou une Technicien/iennne de l'Intervention Sociale et Familiales ainsi qu'une auxiliaire de vie sociale auprès de familles pour répondre aux besoins liés à des circonstances particulières : difficultés sociales, décès d'un parent, d'un enfant, hospitalisation, naissance et naissances multiples, longue maladie, handicap...

Pour assurer que les enfants seront confiés à une personne de confiance, le SAAD FAMILLE répond aux besoins de garde d'enfants, d'aides aux devoirs ou encore de déplacements. L'ADAFMI intervient également auprès des ménages actifs afin de faciliter leur vie quotidienne entretien du logement... et bien d'autres prestations.

Actuellement il y a 2 TISF au sein de l'ADAFMI : 1 poste financé par la CAF et 1 poste en formation alternance financé par l'ADAFMI. Une demande a été faite pour 2023 afin de financer 3 postes de TISF par la CAF.

L'ADAFMI souhaite former de nouveaux TISF sur le Var car actuellement la formation existe uniquement dans le département 06 et 13. C'est une formation qui dure 2 ans.

Il y a un besoin crucial de travail en partenariat avec d'autres structures et partenaires pour pouvoir accompagner au mieux les familles. La prise en charge financière est en fonction du quotient familial, il se peut qu'il y ait un reste à charge pour la famille, celui-ci pouvant parfois représenter un frein.

### **E-CoVar**

E-CoVar, le réseau social pour les professionnels de l'action sociale et de l'accès aux droits du Var est maintenant disponible : <https://e-co-var.fr/>

Pour vous inscrire : <https://e-co-var.fr/inscription>

Nous sommes à votre écoute si vous avez des questions, des remarques ou autre sur la plateforme.

### **Remerciements**

Si vous avez été jusqu'à la fin de ce dernier compte rendu de l'année 2022, merci !

Merci pour cette année de (nouveaux) partenariats, d'échanges, de créativité, de réactivité, d'engagement et d'intérêt pour le Réseau Parentalité.

C'est grâce à vous et à cette dynamique que le Réseau existe.

Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année !

Revenez-nous en forme pour accomplir de belles choses tous ensemble en 2023 !

**Héloïse SORIA  
& Caroline JACQUIN**  
CORIDYS VAR